



Association **Ranimons la cascade** !  
248 adhérents, 741 signataires pétition  
C/M. Bernard Gauvain  
rue du Bourg  
12 330 Salles-la-Source  
<http://ranimons-la-cascade.fr>  
[aetbgauvain@orange.fr](mailto:aetbgauvain@orange.fr)  
Tél : 06 84 32 99 79

Salles-la-Source, le 12 octobre 2012

Objet : demande de rendez-vous  
Lettre recommandée avec AR

à Monsieur André Crocherie  
Directeur de la DREAL Midi-Pyrénées  
administrative Bât. G  
1 rue de la cité administrative  
BP 80002  
31074 Toulouse Cedex 9

Monsieur le Directeur,

Par de nombreux courriers, je vous ai alerté sur le devenir du site de Salles-la-Source (Aveyron) et sur quelques une des très nombreuses interrogations de notre association à son sujet.

**Le site de salles-la-Source est célèbre par ses cascades** qui lui ont donné son nom. L'ensemble des habitants de la région ruthénoise y est particulièrement attaché. Il est « inscrit au Patrimoine » depuis 1945.

L'association que je préside essaie depuis près de deux ans et demi **d'interpeller les services de l'Etat** sur la volonté massive de toute la population de ce village, clairement exprimée lors de l'enquête publique, tant de **réhabiliter ce site** que sur les **nombreuses irrégularités de procédure** que nous avons repérées.

Notre association a reçu pour cela **l'appui de très nombreux élus**, associations, offices du tourisme ou centres de vacances et de plusieurs personnalités éminentes. Elle réclame avec insistance que soit tournée la page d'une exploitation de toute petite hydroélectricité, de trop faible capacité de production en regard de **l'intérêt touristique** de tout premier ordre du site qui se trouve ainsi obéré. C'est un formidable **levier de développement** économique qui est rendu caduc. Le village de Salles-la-Source avait été l'un des tout premiers à être sollicité dans les années 1970 pour entrer dans la prestigieuse association des plus « beaux villages de France ». Un titre qu'il n'a toujours pas pu acquérir, et pour cause...

La prise de conscience de la nécessité de protéger patrimoine et environnement ne cesse de monter tant dans l'opinion publique qu'au sein des Pouvoirs Publics. **Il serait aberrant que les décisions prises à Salles-la-Source aillent à contresens à la fois de l'Histoire et de la loi.** C'est dans le strict respect de celle-ci que nous attendons maintenant la réhabilitation du site.

La construction illégale d'une microcentrale hydroélectrique a été source de contentieux sans fin depuis 1930. Ce contentieux a été ravivé du fait que **la concession signée en 1980 a pris fin le 31 décembre 2005, mais est l'usine est toujours en fonctionnement... depuis près de sept ans !!**

**A notre connaissance, le dossier de concession n'a toujours pas été clôturé par vos services et nous nous en étonnons.**

Compte tenu de ces éléments et notamment de ce dernier point, il m'a paru opportun de faire le point avec vous le point sur ce dossier et vous en expliquer les enjeux **avant toute décision. Je sollicite donc par ce courrier un rendez-vous avec vous pour cet échange.**

Dans l'espoir d'une réponse positive, je vous prie de croire, Monsieur le Directeur, en l'assurance de ma considération distinguée.

Bernard Gauvain,

Président de Ranimons la cascade !